

# Défense antimissiles et dissuasion nucléaire : un jeu contradictoire, exclusif ou complémentaire ?

André Dumoulin

Attaché à l'École Royale militaire (Bruxelles), chargé de cours à l'Université de Liège, membre du RMES ([www.rmes.be](http://www.rmes.be)), il n'engage pas par ses propos les institutions de rattachement. Cette réflexion actualise une communication au colloque sur « La militarisation de l'espace », Club Participation et Progrès, Assemblée nationale, 15 novembre 2010.

Les systèmes antimissiles prévus dans le cadre de l'Otan affaiblissent-ils la dissuasion nucléaire ? Large question, régulièrement posée dans l'actualité immédiate. Les réponses sont souvent proches — hors scénarios complexes — et pourtant cette question est récurrente. Est-ce un problème de mémoire ? Est-ce un exercice économico-industriel, distinct et autonome du concept même de dissuasion nucléaire ? Souhaite-t-on être rassuré, conforté ? Pour tenter d'y répondre, il nous faut prendre la question par les deux extrémités.

## La première approche est celle du discours de la dissuasion nucléaire

Nous pouvons observer que malgré les projets antimissiles déposés par les États-Unis et l'Otan, malgré le maintien des *ABM* (*Anti-Ballistic Missiles*) russes *Gorgon* et des *Gazelle* pour la protection de Moscou et les *ATBM* (*Anti-Tactical Ballistic Missile*) inscrits dans les ordres de bataille de plusieurs États, l'avenir de la dissuasion nucléaire ne semble pas fragilisé. En outre, la réalité est plus prosaïque que le « *Global zero* » et le principe de réalité a pris le dessus sur les chimères. Les États-Unis conserveront longtemps encore leur potentiel nucléaire sachant que pour atteindre l'horizon de « zéro armes nucléaires » on devra préalablement avoir résolu les problèmes complexes et inextricables de la prolifération nucléaire. Et à observer l'actualité et les programmes nucléaires actuels ou prévus aux États-Unis, en Corée du Nord, en Inde, au Pakistan, en Chine, en France, en Russie sans compter les pays dits « du seuil » ou « ambigus » comme Israël ou l'Iran, l'avenir n'est pas au désarmement. Il est plutôt, et dans une proportion variable selon les États, à l'accroissement des potentiels, à la posture d'attente ou à la préservation des outils protégés de cette seconde frappe assurée qui fonde la dissuasion. Le dossier « iranien », tout comme les lectures plurielles de la posture israélienne, alimentent les doutes et les politiques de précaution ; sans compter la disproportion entre les

arsenaux et le « sac de noeuds régional » complexe qui implique le quatuor nucléaire que forment Russie, Inde, Chine et Pakistan. À titre d'exemple, le chiffre officiel de septembre 2009 à propos du nombre de têtes nucléaires américaines actives et de réserve active est de 5 113 charges (hors charges désactivées par retrait du tritium), pour une fourchette de 6 000 à 9 000 chez les Russes, moins de 300 têtes pour la France (déclaration officielle du 21 mars 2008) et de 225 têtes (dont 160 opérationnelles) pour le Royaume-Uni (déclaration officielle du 26 mai 2010). Dans ce jeu comparatif, les États dits « du seuil » et les puissances nucléaires dites tierces ou secondaires souhaiteront conserver une sorte d'assurance-vie ou d'outil de négociation diplomatique face aux puissances nucléaires majeures que sont la Russie et les États-Unis. D'évidence, aussi, les pays « proliférateurs » s'engagent prioritairement dans le nucléaire sanctuarisant, plutôt que dans l'édition en premier de systèmes antibalistiques.

« Tant qu'il y aura des armes nucléaires dans le monde, l'Otan devra demeurer une alliance nucléaire ». Tel est le principe annoncé par le Secrétaire général de l'Otan le 15 octobre 2010 dans les locaux de l'Ifri. Cette conférence, organisée en partenariat avec l'ambassade Royale du Danemark en France et à laquelle s'est associé le Laboratoire de recherche sur la défense (LRD) de l'Ifri, a porté sur « Les défis de l'Otan : nucléaire et défenses antimissiles ; réforme de l'Alliance ; Afghanistan ; « Fatigue stratégique » et démilitarisation de l'Europe. Le rapport des « Sages » \* sur le Concept stratégique présidé par Madeleine K. Albright recommandait déjà que « tant qu'il y aura des armes nucléaires, l'Otan devra maintenir des forces nucléaires sûres et fiables, au niveau minimum requis par l'environnement de sécurité du moment, en partageant largement les responsabilités pour ce qui est de leur déploiement et de leur soutien opérationnel. Tout changement de cette politique, y compris dans l'implantation géographique des déploiements nucléaires en Europe, devra être décidé, comme il en va pour les autres questions d'importance majeure, par l'Alliance tout entière ». Aussi, la question de savoir si le projet antimissiles Otan et américain va, à terme, accélérer le retrait des armes nucléaires américaines d'Europe n'est pas vraiment abordée quand bien même les Alliés ne sont pas tous sur la même longueur d'onde : Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Norvège défendant ce lien ; pays alliés de l'Est européen, Français et Britannique le refusant, le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, suivant ces derniers dans cette lecture dissociative. Au final, la lecture du nouveau concept stratégique adopté fin novembre à Lisbonne stipule le maintien du nucléaire résiduel américain en Europe tant que le nucléaire existe ailleurs. Cependant, la réflexion sur l'avenir du nucléaire théâtre en Europe est loin d'être close.

\* LES « SAGES »

Groupe d'experts de l'Otan, *Otan 2020 : une sécurité assurée ; un engagement dynamique*. Analyse et recommandations du groupe d'experts pour un nouveau Concept stratégique de l'Otan, Bruxelles, 17 mai 2010.

## L'autre approche est celle de l'antimissile, au sol, en mer, en l'air ou depuis l'espace

Dans tous les cas, son histoire est sans conteste très riche, des programmes spatiaux *Bambi* (1957), *Sentinel* (1967), *Safeguard* (1969), Initiative de défense stratégique - IDS (1983), *Global protection against limited strikes - GPALS* (1991), *National Missile Defense - NMD* (1999), au *Missile Defense - MD* et au *Galosh* russe modernisé. À part le projet de « guerre des étoiles » ou IDS, du reste mythique et irréalistes, aucun de ces programmes ne fut conçu comme incluant la disparition de l'arme nucléaire. L'histoire du programme *Safeguard*, l'évolution des systèmes ABM autour de Moscou, la dénonciation du traité ABM et le projet amendé de la 3<sup>e</sup> couche au profit de la *Phased Adaptive Approach (PAA)* le prouvent aisément. La couche centrale étant les 38 intercepteurs (dont 30 déployés en Alaska et en Californie et 8 en stock). D'autres missiles seront déployés en 2015 en Roumanie et en 2018 en Pologne. Il est prévu un rôle antimissiles à partir des systèmes *SM-3* sur navires.

Les débats portèrent plutôt sur l'importance à accorder à ces systèmes comme élément de complexification des calculs et de perturbation des projets de l'agresseur, sans nécessairement faire renoncer automatiquement ce dernier à ses intentions bellicistes. Doctrinalement, l'antimissile crée plutôt un appel d'air pour l'adversaire, poussé à améliorer son arsenal quantitativement (pour saturer), qualitativement (pour pénétrer) et techniquement (pour contourner le bouclier par la diversification des trajectoires : aérobie, trajectoire déprimée, asymétrie des frappes). L'antimissile peut « dévaloriser » en partie la pertinence des missiles balistiques plus ou moins rustiques pour les États dits « sensibles » et autres puissances régionales, mais non la volonté de disposer de la bombe atomique.

Une autre question classique est toujours celle de déterminer si l'entrée dans l'affrontement nucléaire n'était pas facilitée par le jeu de la frappe antiforces désarmante et la protection des potentiels à la riposte résiduelle ; ce que l'on appelle la limitation des dommages. En outre et a contrario, un déploiement antimissiles sur le terrain sanctuarise celui-ci en élevant les enjeux et les contraintes ; tout comme la présence militaire américaine en Europe ou la présence des chambres fortes nucléaires *WS-3* avec leurs bombes *B-61* sous les hangarlettes dans les pays d'accueil.

Plusieurs indicateurs peuvent être néanmoins être présentés dans l'équation dialectique qui associe dissuasion et système antimissiles.

*Primo*, l'introduction de systèmes antimissiles associés à la perception d'une menace balistique moyen-orientale et iranienne pourrait être conçue et comprise comme une réassurance américaine et otanienne à une future possible réduction-disparition des *WS-3*. Un scénario maximal à propos du retrait des *B-61* rendra dès lors d'autant plus pertinent le discours hexagonal sur le maintien d'une dissuasion de proximité mais posera une nouvelle fois la question du partage des coûts, des technologies, des vulnérabilités. La coopération franco-britannique annoncée

officiellement le 2 novembre 2010 à propos de la simulation nucléaire doit, de toute évidence, déjà être considérée comme un des moyens d'assurer la pérennité du discours de la dissuasion.

*Secundo*, le maintien d'une composante aérienne nucléaire reste d'importance d'autant qu'elle peut se déployer dans un espace non-balistique, jouant aussi d'une pertinence dissuasive par une asymétrie dans l'engagement. En d'autres termes, Istres devient majeur à la lecture de l'environnement stratégique.

*Tertio*, il nous faut considérer l'intégration d'une capacité antimissiles comme une option supplémentaire, complémentaire à la dissuasion, élargissant la gamme de la riposte, et non vue comme un substitut ; d'autant plus que les antimissiles sont relativement aisément saturables, contournables, « décapitables » par des moyens balistiques (considérés d'ailleurs par les pays « proliférateurs » comme un outil asymétrique face à la menace aérienne occidentale), moyens aérobies — aéronefs et missiles de croisière — ou par des moyens asymétriques de transport civils aériens, maritimes ou terrestres. Il n'y aura jamais de défense antimissiles efficace à 100 % sauf faire sienne à l'utopie technologique. On connaît maints exemples édifiants à ce sujet, comme le faible bilan des interceptions réalisées par les *Patriot* et le pourcentage réduit de réussite des tests stéréotypés de *SM-3 Aegis*. Notre mémoire nous jouerait-elle encore des tours ?

Il est également utile de rappeler que le bouclier partiel de l'Otan, couplé ou non, autour de plus de 200 intercepteurs terrestres et aériens *SM-3 block 2* ne va pas dévaluer le potentiel nucléaire français et britannique, ni empêcher un État hostile de s'engager dans une confrontation. De même, le nouveau traité stratégique américano-russe (*New Start*) exprime indirectement suffisamment les liens entre armes stratégiques offensives et défensives, les unes et les autres jouant dans un cadre interactif d'autant plus fort que les arsenaux se réduisent pour mieux se muscler. Et comme la « dissuasion purifiée » doit être associée aux intérêts vitaux à défendre et non à l'existence de potentiels adverses, il est raisonnable d'imaginer que l'antimissile ne peut qu'être complémentaire, et non pas antinomique. *A contrario*, l'opinion publique, davantage portée à soutenir le concept d'antimissiles plutôt que celui des destructions nucléaires assurées, peut affaiblir par défaut la logique politique de la dissuasion et, au final, les politiques nucléaires.

*Quarto*, comme pour la dissuasion nucléaire qui échoue dès l'emploi réel de l'arme, le contournement ou le passage en force à travers un bouclier signifierait l'échec d'une défense annoncée comme devant contrer une frappe nucléaire limitée, vu le type d'explosif utilisé et ses effets immédiats sur le terrain ayant des conséquences autrement plus graves que les tirs de *Scud* durant la guerre en Irak. Bien évidemment si les nouveaux arsenaux balistiques des pays « proliférateurs » intègrent du conventionnel, nous sortons du cadre « nucléaire » et nous devons alors « lire » le balistique avec des lunettes d'artilleur classique. Dès lors, faut-il de l'antimissile si la menace est dans l'ordre du balistique conventionnel à l'image de la

guerre des villes « Iran-Irak » ? S’agit-il du principe de précaution pour le jour où ces États auraient réussi à miniaturiser et nucléariser leurs ogives ? Verra-t-on revenir par la fenêtre le concept de la 3e couche au profit final du sanctuaire nord-américain ?

*Quinto*, l’importance du renseignement n’est plus à faire à propos de la perception des risques et des menaces à horizon dix et vingt ans : l’alerte avancée étant la clef. Sujet délicat par ailleurs si nous l’associons à la question de savoir qui va avoir la maîtrise des outils d’interception et de leur engagement dans l’esprit du tir sur attaque ou du tir sur alerte.

*Sexto*, l’antimissile est-il davantage dissuasif que la dissuasion nucléaire ? Cette dernière est en effet désormais associée à des outils flexibles et crédibles tels qu’on les authentifie aujourd’hui dans les arsenaux : furtivité, mono-têtes, modularité et variabilité des charges, précision GPS, tête électromagnétique et crédibilité des discours flexibles caractérisant actuellement les textes officiels.

*Septimo*, enfin, rappelons-nous que des systèmes antimissiles exotiques et indirects visant les relais satellitaires, les éléments communicationnels où l’informatico de commandement peuvent mettre à mal la crédibilité des moyens nucléaires, forçant depuis longtemps les États nucléaires à la redondance des moyens et des trajectoires, au durcissement, à la protection et à l’inertiel. C’est ici que nous pouvons percevoir les liens entre dissuasion, espace et antimissiles, et l’importance de la maîtrise technologique dans leur champ respectif. À cet égard, les enjeux technologiques en matière de partage entre Alliés transatlantiques et aussi dans le domaine de la « coopération » éventuelle et mesurée avec la Russie, seront déterminants sinon le moteur premier de la logique antimissiles sera relancé sur le Vieux Continent.

De toute évidence, si vous avez aimé par le passé les débats autour du concept du fort au fou dans le champ du nucléaire, vous allez adorer les débats qui vont s’intensifier dans le domaine antibalistique, sachant que l’argumentaire du bouclier et de l’épée a alimenté depuis la nuit des temps et alimentera toujours demain la réflexion des stratégistes et des politiques. La Ligne Maginot est-elle « la solution » à une frappe limitée ou un éternel Phénix ?

#### ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- André Dumoulin : « Le paysage nucléaire et les choix français : entre précaution et opportunités », *Politique étrangère*, Ifri, Paris, 1<sup>er</sup> trimestre 2010. « La problématique nucléaire de l’Alliance dans le futur concept stratégique », *Études de l’Irsem*, n° 4, Paris, septembre 2010. « La question de la défense antimissiles en Europe. Entre dilemmes, confusions et tensions », *Annuaire français des relations internationales 2008*, Bruxelles et La Documentation française, Paris, 2008.
- Michel Guéne : *La Russie et les défenses antimissiles*, Institut Thomas More, 24 février 2009.
- Stephan Frühling and Svenja Sinjen : « *Missile Defense : Challenges and Opportunities for NATO* », Research Paper n° 60, Nato Defense College, Rome, juillet 2010.
- EDD n° 357, Agence Europe, Bruxelles, 16 octobre 2010.
- Hans Binnendijk and George Stewart : « *Toward Missile Defenses from the Sea* », *Defense Horizons*, n° 14, National Defense University, juin 2002.
- Jean-Philippe Baulon : *L’Amérique vulnérable ?* ; Économica, Paris, 2009.
- Pierre Pascallon (dir.) : *Quel avenir pour la dissuasion nucléaire française ?* ; Bruxelles, 1996.